

Extrait du Lycée Jean Moulin - Pézenas

<http://www.lyc-moulin-pezenas.ac-montpellier.fr/spip.php?article576>

Les élèves font leur Festival de Cannes

- Les professeurs vous parlent -

Date de mise en ligne : lundi 14 mai 2012

Lycée Jean Moulin - Pézenas



FESTIVAL DE CANNES - 21 / 25 MAI 2012

ORGANISATION DU SEJOUR

- **Voyage en bus ALLER**

Départ : Lycée Jean Moulin, Pézenas, le lundi 21 mai à 8h

Arrivée : Domaine de la Bergerie, Pégomas, le lundi 21 mai vers 13h

- **Logement pour les 4 nuitées**

Domaine de la Bergerie, 1257 Route de Grasse 06580 Pégomas. Tél. : 04 93 42 22 12

- **Repas**

Seuls les petits-déjeuners sont compris dans le forfait et se prennent au Domaine de la Bergerie.
Les autres repas (midi et soir) restent à la charge des participants du 21 au 25 mai inclus.

- **Voyage en bus RETOUR**

Départ : Centre ville de Cannes, le vendredi 25 mai à 15h

Arrivée : Lycée Jean Moulin, Pézenas, le vendredi 25 mai vers 20h

INFORMATION COMPLEMENTAIRES

- Les adultes accompagnateurs sont Catherine BRETAUDEAU, Sylvain LEMAJEUR et Valérie MOULIN.
- Le professeur organisateur du séjour, M. LEMAJEUR, reste joignable au 06 60 45 08 12.
- Les consignes pratiques seront clairement communiquées sur place aux élèves par l'équipe enseignante. Il est essentiel qu'elles soient respectées.
- Durant le séjour, les élèves restent soumis au règlement intérieur du lycée Jean Moulin : tout écart réglementaire dont serait témoin l'équipe pédagogique donnera lieu systématiquement à une information écrite transmise à la Vie Scolaire ainsi qu'à M. le Proviseur.
- Les élèves doivent prévoir un bloc-notes, des stylos, un nécessaire de toilette.

Rappel : les élèves ainsi que les accompagnateurs logés au Domaine de la Bergerie devront se soumettre au règlement intérieur de celui-ci et respecter la quiétude des autres usagers. Toute plainte de l'hôtelier entraînera un départ immédiat du groupe.